



# PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 2 décembre 2022

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER AU PUBLIC

En raison de l'incendie survenu dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) dans la nuit de lundi 28 au mardi 29 novembre 2022, l'accueil général du public est fermé jusqu'à nouvel ordre afin de mettre en sécurité le bâtiment.

Pour assurer le traitement des demandes urgentes, le public est invité à adresser un courriel pour toutes les questions concernant :

- les risques, la gestion de crise, la sécurité routière, et l'éducation routière :  
[ddtm-uardd@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-uardd@charente-maritime.gouv.fr)
- la transition écologique et les SIG :  
[ddtm-scte@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-scte@charente-maritime.gouv.fr)
- le logement, l'habitat et la construction :  
[ddtm-plds@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-plds@charente-maritime.gouv.fr)
- la politique agricole commune, les aides économiques agricoles, le foncier, la préservation des espaces, les calamités agricoles :  
[ddtm-adst@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-adst@charente-maritime.gouv.fr)
- l'environnement, la gestion de l'eau, la chasse et la forêt :  
[ddtm-ebdd@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-ebdd@charente-maritime.gouv.fr)
- la gestion du domaine public maritime :  
[ddtm-uardd@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-uardd@charente-maritime.gouv.fr)
- la police en mer et sur le littoral, navigation professionnelle, navigation de plaisance, conchyliculture (ostréiculture, mytiliculture), suivi sanitaire des coquillages, pêche de loisir (à pied, en navire...), mérite Maritime, navires abandonnés, épaves, Capitainerie des Ports de Rochefort et Tonnay-Charente :  
[ddtm-dmldd@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-dmldd@charente-maritime.gouv.fr)
- les documents d'urbanisme et aménagement :  
[ddtm-satol@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-satol@charente-maritime.gouv.fr)
- pour tout autre sujet :  
[ddtm@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm@charente-maritime.gouv.fr)

Une nouvelle information sera réalisée lorsque l'ensemble des conditions de sécurité seront réunies pour la réouverture de l'accueil général du public.

#### Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)